

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Hem

Correspondant : M. Francis VERCAMER, Député-Maire, 42, rue du Général Leclerc, 59510 Hem, tél. : 03 20 66 57 38, télécopieur : 03 20 66 58 30, courriel : marchespublics@ville-hem.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Platelage bois pour l'accessibilité de l'étang de pêche

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45112500

Lieu d'exécution et de livraison : Etang de pêche, 59510 Hem

Code NUTS : FR301

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Les travaux font l'objet d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle :
 - En tranche ferme :
 - Réalisation d'un premier raccord entre le parking et le platelage existant,
 - Réalisation d'une jonction permettant l'accès au chemin stabilisé et l'aire de jeux,
 - Création d'un emplacement PMR au droit de la berge avec une communication direct sur platelage existant.
 - En tranche optionnelle (sur ordre de service du maître d'ouvrage) :
 - Réalisation d'un raccord au droit de la clôture entre la pompe de relevage et le platelage au droit de la frayère.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les caractéristiques des prestations sont décrites au CCTP 010-2017.
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Le pouvoir adjudicateur pourra, le cas échéant et sous réserve du respect de la réglementation, conclure :
 - des marchés de prestations similaires conformément aux dispositions de l'article 30-I-7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 - des modifications du marché conformément aux dispositions de l'article 139 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Prestations divisées en lots : non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 15 mars 2017 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 010-2017

Renseignements complémentaires : Une visite obligatoire est prévue dont les modalités sont définies au Règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 février 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Service Commande publique , Ville de Hem, 42, rue du Général Leclerc, 59510 Hem, tél. : 03 20 66 57 38, télécopieur : 03 20 66 58 30, courriel : marchespublics@ville-hem.fr, adresse internet : <http://ville-hem.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_ZizTaoPmdt

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Lille, 5, rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039, 59014 Lille cedex, tél. : 03 59 54 23 42, télécopieur : 03 59 54 24 45, courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr, adresse internet : <http://lille.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>